Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la SPA Valais
du vendredi 23 mai 2025 à 18h00 - bâtiment de l'Archipel à Sion

1. Accueil

La Présidente du Comité de la SPA, Madame Biljana Perruchoud, ouvre l'Assemblée Générale à 18h00 :

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis des animaux,

C'est avec une grande joie et beaucoup de plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale 2025.

Votre présence ce soir témoigne de votre attachement profond à la cause animale, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Je vous informe que cette Assemblée est légalement constituée, conformément à l'article 60 du Code civil suisse ainsi qu'aux statuts de notre Association.

Nous sommes réunis ici autour d'un engagement commun : celui de protéger, soigner et défendre les animaux qui partagent notre quotidien. Que cette soirée soit l'occasion de faire le point sur nos actions, de réfléchir à nos défis futurs et, surtout, de renforcer les liens qui nous unissent dans cette mission essentielle.

Bienvenue à toutes et à tous, et merci pour votre fidèle soutien ».

2. Adoption de l'ordre du jour

Comme aucune proposition de modification n'est parvenue à la SPA Valais, l'Assemblée Générale 2025 se déroulera selon l'ordre du jour prévu.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2024

A ce jour, aucune remarque ou correction n'a été demandée pour le PV de l'Assemblée Générale du 21 mai 2024 et personne n'en a demandé la relecture.
Le PV est disponible sur notre site internet, en cliquant sur le lien :
https://spavalais.ch/actualites/presentation/proces-verbal/

4. Rapport de la Présidente du Comité

« Chers Adhérents,

Comme nous l'avions évoqué lors de notre Assemblée Générale du 21 mai 2024, les travaux de construction de notre nouveau Refuge ont débuté fin octobre 2023. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que le chantier progresse conformément au calendrier. Le déménagement est prévu au début de cet été. La cérémonie officielle d'ouverture est quant à elle planifiée pour le 13 septembre 2025.

Ce nouveau Refuge, moderne et fonctionnel, comprendra 20 boxes pour chiens et 5 chatteries, permettant d'accueillir jusqu'à 100 chiens, selon leur gabarit, ainsi que quelques dizaines de chats. Chaque espace pour nos animaux, disposera d'une partie intérieure et d'un accès libre vers un extérieur aménagé, pensé pour leur bien-être, leur stimulation et leur confort.
Notre nouveau Refuge proposera également un service de pension pour chiens et chats, notamment durant les périodes de vacances ou en cas d'hospitalisation de leurs propriétaires.

Toute l'année 2024 a été activement consacrée à notre campagne de recherche de fonds. Plus d'une centaine de Fondations ont été contactées, contre environ 70 l'année précédente.
Malgré ces efforts, l'ensemble de notre budget n'ayant pas été couvert, nous avons dû solliciter un prêt auprès d'un établissement bancaire valaisan afin de finaliser le plan de financement.

Il est important de souligner la précieuse collaboration que nous entretenons avec plusieurs Communes valaisannes, qui nous reversent en moyenne un 10% des montants perçus sur la vente des médailles des chiens. Nous espérons pouvoir augmenter ce taux à 20 % dans un avenir proche.

Lors de l'Assemblée Générale 2024, le Comité de la SPA Valais a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres.

Parmi eux, nous sommes honorés de compter Madame Nicole Bonvin Clivaz, vice-présidente de la Commune de Crans-Montana. Son expérience politique constitue un véritable atout pour notre Comité, car il est essentiel que les acteurs politiques de notre canton soient sensibilisés à notre cause. Je remercie chaleureusement Madame Bonvin Clivaz pour son engagement et l'attention qu'elle porte aux enjeux liés à la protection animale.

Comme mentionné précédemment, l'inauguration de notre nouveau Refuge se tiendra le 13 septembre 2025. À cette occasion, notre nouvelle membre du Comité, Madame Chini Regamey, a accepté de coordonner l'organisation de cette journée. Nous nous réjouissons de cet événement, qui offrira une belle opportunité de rencontres, d'échanges et de visibilité pour notre Association. Un grand merci à Madame Regamey pour son investissement dans ce projet.

Enfin, je remercie également Monsieur Yves Rossier, lui aussi récemment intégré au Comité. Parfaitement bilingue, il joue un rôle stratégique dans nos relations avec la Protection Suisse des Animaux (PSA). Grâce à lui, notre Association peut faire entendre sa voix au niveau national, et ainsi défendre efficacement ses intérêts.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement chaque membre du Comité de la SPA Valais. Leur disponibilité, leur engagement et leur esprit d'équipe sont précieux pour le bon fonctionnement de notre Association. Je tiens à rappeler que tous les membres du Comité œuvrent de manière entièrement bénévole, avec une grande motivation.

Au nom du Comité de la SPA Valais, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les collaborateurs du Refuge d'Ardon. Grâce à leur engagement sans relâche, souvent dans des conditions exigeantes, nos pensionnaires reçoivent les soins et l'attention qu'ils méritent, en attendant de trouver un foyer aimant.

Un grand merci également à notre personnel administratif, dont le professionnalisme et la rigueur assurent le bon fonctionnement de notre secrétariat et de notre comptabilité. Leur travail, souvent discret, est pourtant fondamental au quotidien.

Nos remerciements vont aussi à nos nombreux bénévoles : promeneurs de chiens, familles d'accueil pour chatons et chiots, et toutes celles et ceux qui offrent de leur temps pour améliorer la vie de nos protégés.

Un merci tout particulier à Madame Manuela Roux, responsable du trappage des chats errants, et à l'équipe qu'elle coordonne. Son travail en lien avec les Communes, la population et la police, permet de limiter la prolifération féline grâce à des campagnes de stérilisation et castration ciblées.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement Madame Martine Germanier, qui, depuis de nombreuses années, s'investit bénévolement dans le domaine des ressources humaines, en soutien précieux au personnel du Refuge et à notre équipe administrative.

Un mot de reconnaissance à Laetitia Dallinge, notre informaticienne, et à Caroline Suppan, pour leur contribution à la modernisation de notre site internet durant l'année 2024.

Merci également à Monsieur Eric Nanchen pour son aide technique dans la création de fichiers indispensables au bon fonctionnement du Refuge.

Un grand merci également à M. Éric Comina, dont le soutien régulier et les conseils avisés nous sont particulièrement précieux dans la construction de notre nouveau Refuge.

Nous saluons aussi l'excellente collaboration que nous entretenons avec le Service vétérinaire cantonal, ainsi que le soutien financier qu'il nous accorde.

La SPA Valais met également un point d'honneur à fidéliser ses membres et à élargir chaque année sa base d'adhérents et de donateurs. Votre soutien constant fait une réelle différence dans la vie des animaux que nous accueillons. Je suis fière et reconnaissante de vous savoir à nos côtés pour cette mission essentielle.
Ce soir encore, je fais appel à votre générosité : grâce à vos cotisations et à vos dons, nous pouvons continuer à offrir protection et soins aux animaux abandonnés.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance, votre fidélité, et votre soutien indéfectible. Ensemble, nous poursuivons notre mission avec cœur, conviction et détermination ».

5. Rapport de la Responsable de la Commission sanitaire

Madame Rose-Marie Bonvin, vétérinaire à Crans-Montana et membre du Comité de la SPA Valais, présente et commente un exposé détaillé des activités et des statistiques du Refuge pour l'année 2024.

Concernant les chats, 402 individus (abandonnés, trouvés ou séquestrés) ont été accueillis au Refuge cette année, tandis que 385 chats en sont sortis (par adoption, euthanasie ou retour au propriétaire). Les chiffres montrent une hausse constante des entrées depuis 2020, année où 264 chats avaient été pris en charge.

Du côté des chiens, 119 entrées ont été enregistrées en 2024 (abandonnés, trouvés ou séquestrés), contre 98 sorties. Là encore, la tendance est à la hausse : 88 chiens avaient été accueillis en 2020.

Rose-Marie Bonvin souligne l'importance de faire pucer les chiens et les chats, afin de pouvoir les identifier en cas de perte et ainsi faciliter le retour à leur propriétaire.

La SPA Valais poursuit activement sa mission de lutte contre la prolifération féline avec une vaste campagne annuelle de castration et de stérilisation des chats errants, menée avec le soutien de la Protection Suisse des Animaux (PSA) et plusieurs Communes valaisannes. En 2024, 70 femelles ont été stérilisées et 63 mâles castrés. Ces chats sont également soignés, puis placés en famille d'accueil le

temps de leur convalescence. S'ils sont trop sauvages, ils sont relâchés dans leur Commune d'origine et s'ils peuvent être sociabilisés, ils sont proposés à l'adoption.

Rose-Marie Bonvin remercie Madame Manuela Roux, responsable du trappage des chats errants, pour son engagement sans faille et son travail remarquable tout au long de l'année. Elle a également exprimé sa gratitude envers les vétérinaires partenaires, qui soutiennent activement la SPA Valais en participant à ces campagnes de stérilisation.

6. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2024

Raphaël Marclay, membre du Comité, présente de manière détaillée les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Il relève en particulier que le total des charges d'exploitation (frais vétérinaires, charges de matières et de marchandises, frais de personnel et autres charges d'exploitation) s'élève à CHF 779'143.-.

Les produits, comprenant également les soutiens reçus pour le nouveau Refuge, s'élèvent quant à eux à CHF 883'586.-, contre CHF 1'932'160.- l'année précédente. En 2023, la SPA Valais avait bénéficié d'un don de CHF 1'000'000.- de la Loterie Romande, ce qui explique la différence importante.

S'agissant de la construction du nouveau Refuge, Raphaël relève qu'un montant de CHF 2'711'366.- figure à l'actif immobilisé du bilan et correspond aux factures déjà payées au 31 décembre 2024. Les coûts totaux liés à la construction du nouveau Refuge avoisineront les CHF 5'500'000-6'000'000.-.

Une membre présente demande des précisions sur la rubrique de charge « Droit de superficie terrain d'Uvrier » qui s'élève à CHF 35'955. Raphaël répond que la SPA Valais n'est pas propriétaire du terrain sur lequel est érigé le nouveau Refuge. Ce montant correspond au « loyer » annuel versé à la Ville de Sion pour la mise à disposition à long terme du terrain d'Uvrier.

7. Présentation du rapport de l'organe de révision

Raphaël Marclay poursuit avec le rapport de l'organe de révision délivré par la Fiduciaire Fidag à Sion. Il remercie la société Fidag SA pour l'excellente collaboration.

Fidag FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de SPA Valais, à Ardon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Sion, le 9 mai 2025
Exemplaire numérique

8. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. La décharge aux organes est validée.

9. Présentation du budget de fonctionnement

Raphaël Marclay précise que l'Assemblée Générale n'a pas à adopter formellement le budget. Il rappelle que la SPA Valais est tributaire de dons, legs et divers soutiens qui sont, de par leur nature, très difficiles à estimer dans le cadre du budget. Le budget 2026 s'établit de la manière suivante :

PRODUITS	Budget 2025	Budget 2026
	CHF	CHF
Cotisations des membres	160 000.00	120 000.00
Subventions communales	150 000.00	130 000.00
Subventions de la Loterie romande	15 000.00	20 000.00
Autres subventions et contributions	258 000.00	295 000.00
Parrainages et dons d'exploitation	*170 000.00*	*170 000.00*
PSA	*18 000.00*	*25 000.00*
Office vétérinaire cantonal	*70 000.00*	*70 000.00*
Divers	-	*30 000.00*
Produits d'exploitations	105 000.00	150 000.00
Contributions pour le nouveau refuge		
Loterie Romande		
Différents donateurs		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	688 000.00	715 000.00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais vétérinaires	105 000.00	85 000.00
Charges de matières et de marchandises	26 500.00	25 000.00
Charges de personnel	440 000.00	480 000.00
Autres charges d'exploitation	147 000.00	140 000.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	718 500.00	730 000.00
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMTS*	(- 30 500.00)	(- 15 000.00)

10. Nouveau Refuge

Raphaël Marclay présente une série de photos du nouveau Refuge, offrant un aperçu à la fois de l'intérieur et de l'extérieur des infrastructures.
Les clichés mettent en lumière la zone d'accueil, les parcs extérieurs destinés aux animaux, ainsi que les boxes réservés aux chiens.
Une vue aérienne spectaculaire du site, capturée par drone, vient compléter la présentation, permettant de mieux visualiser l'ensemble du nouveau Refuge et son intégration dans l'environnement.

11. Divers

Rien à signaler.

L'Assemblée est levée à 19h00 et est suivie d'un apéritif.

La Présidente, Biljana Perruchoud

Membre du Comité, Raphaël Marclay